

## Quatre traitements retirés du marché

Nom du traitement - Indication	Laboratoire - Pays	Date de l'autorisation de mise sur le marché (AMM)	Type de traitement	Prix  TR (Taux de Remboursement)	Conclusions de la Haute autorité de santé (HAS)	Date de retrait
<b>Chondrocelect</b> - Lésions cartilagineuses du genou	<b>Tigenix</b> - Belgique	2010	Thérapie cellulaire	<b>24 000 \$US</b> (marché américain)	Bien qu'il s'agisse d'une thérapie cellulaire innovante, l'intérêt thérapeutique de Chondrocelect est insuffisamment démontré. (...) Sa place par rapport aux alternatives chirurgicales pour prévenir la survenue d'une arthrose à long terme ne peut pas être précisée.	2016
<b>Maci</b> - Lésions cartilagineuses du genou	<b>Genzyme</b> - États-Unis	2013	Thérapie tissulaire	<b>22 000 \$US</b> (marché américain)	Pas d'infos disponibles ?	2014 (Suspension en l'absence de site de production)
<b>Glybera</b> - Problèmes métaboliques du pancréas	<b>UniQure</b> - Pays-Bas	2012	Thérapie génique	<b>1 400 000 \$US</b> (marché américain)	Service rendu par ce traitement « insuffisant pour justifier sa prise en charge par la solidarité nationale».	2017
<b>Provenge</b> - Cancer de la prostate	<b>Dendreon Corporation</b> - États-Unis	2013	Thérapie cellulaire	<b>93 000 \$US</b> (marché américain)	Pas d'infos disponibles ?	2015